

## Professionnels et associations

### Salle de l'Astrolabe

La location est ouverte uniquement aux associations, sociétés privées, collectivités locales et territoriales.

#### Au choix

- › **Salle de réunion** de 65 m2. Capacité : 35 personnes assises ; 60 personnes debout
- › **Espace de réception** de 320 m2. Capacité : 180 personnes assises ; 300 personnes debout

Équipements associés : tables, chaises, cuisine, vidéoprojecteur et écran.

### Horaires de location

#### Demi-journée :

8h-13h

13h30-18h30

19h-0h00

#### Journée :

8h-0h00

Renseignements au 02 35 63 75 31 ou [sallesmunicipales.reservations@petit-quevilly.fr](mailto:sallesmunicipales.reservations@petit-quevilly.fr) (<https://extranet.petit-quevilly.fr/mairie@petit-quevilly.fr>)

Les réservations se font par écrit uniquement, soit par un courrier envoyé ou déposé à l'accueil, soit à l'aide du formulaire en ligne, **au minimum 2 mois avant la date de réservation souhaitée**

*Plus d'informations disponibles dans le [règlement intérieur](https://www.petit-quevilly.fr/fileadmin/user_upload/Reglement_interieur_de_la_salle_Astrolabe.pdf) ([https://www.petit-quevilly.fr/fileadmin/user\\_upload/Reglement\\_interieur\\_de\\_la\\_salle\\_Astrolabe.pdf](https://www.petit-quevilly.fr/fileadmin/user_upload/Reglement_interieur_de_la_salle_Astrolabe.pdf)).*



Aucune réservation ne sera prise par téléphone



**VILLE DE PETIT-QUEVILLY**

Hôtel de ville  
Place Henri-Barbusse - BP 202  
76141 Petit-Quevilly Cedex  
02 35 63 75 00